

VIRAGE
SANTÉ



PROGRAMME
PARTICULIER
D'URBANISME DU
PÔLE RÉGIONAL
DE LA SANTÉ

VIRAGE SANTÉ

La Ville de Saint-Jérôme souhaite promouvoir un environnement propice aux saines habitudes de vie en mettant la santé au cœur de ses décisions et de ses actions. Elle souhaite ainsi poser des gestes qui amélioreront le tissu social et le cadre urbain de son territoire.

Pour parvenir à cet idéal, la Ville de Saint-Jérôme amorce un virage santé en misant sur les facteurs déterminants sur lesquels elle peut agir : la santé des gens, la santé du territoire et la santé économique.

La toute première étape de ce virage santé consiste à élaborer un Programme particulier d'urbanisme du Pôle régional de la santé, ce qui permettra à la Ville de bonifier la planification du secteur autour de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

Le Programme particulier d'urbanisme fera ainsi partie intégrante du plan d'urbanisme de la Ville pour en devenir l'outil de planification de ce secteur stratégique.

QU'EST-CE QU'UN PPU ?

C'est une composante du plan d'urbanisme de la Ville qui réfère à la planification détaillée d'un secteur qui fait face ou prévoit faire face à des changements importants. Le PPU fixe des objectifs pour l'avenir et propose des mesures pour les atteindre, incluant de nouveaux règlements d'urbanisme, des aménagements publics améliorés, des programmes et des politiques.



POURQUOI UN PPU POUR LE PÔLE RÉGIONAL DE LA SANTÉ?

Saint-Jérôme est dotée d'un centre hospitalier d'envergure régionale autour duquel gravite un bassin de services publics et privés dans le domaine médical, de la recherche et de l'innovation. Au cours des prochaines années, des investissements de près de 1 milliard de dollars sont prévus, notamment pour la modernisation de l'hôpital et la réalisation d'autres projets de nature privée reliés à la santé.

Ces investissements, combinés au potentiel de requalification de certains sites, constituent des opportunités pour la Ville de transformer le paysage urbain et de mieux positionner Saint-Jérôme comme une destination d'excellence pour les affaires et pour y vivre.

Carrefour unique du savoir, de la recherche, de l'innovation et de soins d'avant-garde, le Pôle régional de la santé abrite une des plus fortes concentrations de services et d'expertises en santé et en services sociaux au nord de Montréal. Situé à moins d'un kilomètre de l'autoroute des Laurentides, il se déploie autour de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

Plusieurs entreprises et organismes des secteurs publics, parapublics et privés ont choisi de s'établir dans ce secteur, notamment des centres d'hébergement, un centre local de services communautaires, des centres de réadaptation, un centre de prélèvement, un groupe de médecine de famille, des cliniques publiques et privées, des cliniques spécialisées, des organismes communautaires et des pharmacies.

OBJECTIFS DU PPU

Le nouveau Pôle régional de la santé constituera un secteur d'activités stratégique pour Saint-Jérôme. Dans le contexte où la Ville souhaite accroître sa richesse collective et planifier l'occupation de son territoire afin de mettre en place des conditions d'accueil favorables pour les investissements privés et publics, la redynamisation de ce secteur devient primordiale.

Cet outil de planification qu'est le PPU permettra notamment de :

- Définir une vision stratégique du Pôle régional de la santé afin qu'il soit complémentaire aux autres secteurs de la ville;
- Encadrer et rééquilibrer le développement et la revitalisation du secteur;
- Déterminer les orientations d'aménagement et les actions à mettre en place pour atteindre la vision d'aménagement;
- Favoriser le transport en commun et les déplacements actifs et sécuritaires;
- Bonifier les espaces publics;
- Assurer l'adhésion des parties prenantes pour favoriser la réalisation d'un projet qui fait consensus.

Innovante, la Ville de Saint-Jérôme est l'une des seules villes québécoises à planifier un environnement urbain favorable à la santé à l'intérieur d'un Programme particulier d'urbanisme. Cet outil de planification favorisera notamment une cohérence entre l'aménagement du territoire et les saines habitudes de vie.

DES CONDITIONS GAGNANTES

Le Pôle régional de la santé de Saint-Jérôme dispose de nombreux atouts qui contribuent à son rayonnement et qui stimuleront son développement dans les prochaines années :

- Emplacement géographique stratégique au cœur des Laurentides;
- Facilité d'accès par le réseau routier, le transport collectif et le transport actif;
- Fort potentiel de développement (superficie de 660 000 m² à terme);
- Croissance démographique fulgurante (la population des Laurentides devrait passer de 610 000 à 670 000 habitants en 2025, selon l'Institut de la statistique du Québec);
- Main-d'œuvre qualifiée avec le programme universitaire des sciences de la santé et le programme collégial de soins infirmiers;
- Qualité de vie exceptionnelle.

PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU PPU

- Inventaire du milieu et réalisation d'un diagnostic;
- Démarche de participation publique;
- Élaboration de la vision, des orientations et des objectifs d'aménagement;
- Réalisation du concept d'aménagement;
- Procédure d'adoption du PPU;
- Consultation publique et adoption;
- Entrée en vigueur du PPU.





Produit par le Service des communications
Janvier 2020